

# Paysage

## Réflexion préalable à la végétalisation d'une cour de l'école (Créon)



**Etudier la pertinence du projet, sa faisabilité, sa pérennité, en somme approfondir l'analyse du projet lorsque ce dernier est en cours d'élaboration pour envisager sa mise en œuvre, c'est le but d'une étude préalable. Le CAUE est très régulièrement sollicité pour cela.**

Suite à un audit thermique, indiquant que la désimperméabilisation dans les cours écoles permettrait une nette amélioration du confort d'été et suite aux réflexions des directrices et de la responsable enfance-jeunesse de la commune souhaitant les rendre plus attractives et plus en phase avec les besoins des élèves, la commune de Créon a souhaité réaliser la débitumisation de ses cours d'écoles élémentaire et maternelle. Elle a donc demandé au CAUE de l'appuyer pour définir les besoins et un programme avant le lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Le rôle du paysagiste-conseiller consiste dans un premier temps à dresser un état des lieux. En l'occurrence ici, une cour d'école dite classique, très minérale, revêtue d'enrobé. Seuls quelques petits arbres sont alignés sur le parking.

Dans un deuxième temps, il s'attache à identifier les enjeux. Dans cette cour d'école, le premier objectif est de **réduire l'effet îlot de chaleur par la plantation d'arbres au sein même de la cour**. Ces plantations ainsi que le changement de nature de revêtement au sol aideront à diminuer le stockage de chaleur avec un double avantage : créer de la fraîcheur et permettre l'infiltration des eaux de pluie. Ce nouvel aménagement permet également d'envisager d'installer un potager ainsi qu'une zone de compostage à des fins pédagogiques.

Dans un troisième temps, il est essentiel de prendre en compte les contraintes. A Créon, elles sont multiples : les limites de la cour nécessitent d'être retravaillées pour protéger les habitants des bruits occasionnés, l'ancien parking à intérieur doit être intégré, (peut-être sous forme non revêtue et traité à dominante paysagère), la pente de la cour implique une meilleure gestion, etc.

### BIEN CHOISIR SON ARBRE

Les distances à respecter

Effet de vent développement: de 10 m et plus de hauteur et 10 fois le large

Effet de vent protection: au moins 1 m de hauteur et 1 m de largeur

Effet de vent développement: de 10 m et plus de hauteur et 10 fois le large

Les arbres en croissance

Arbres et grande taille

### Des arbres pour l'ombrage




Ce faisant, le conseiller CAUE propose alors des exemples de cours d'école végétalisées, des orientations d'aménagement, précisant notamment le choix d'essences d'arbres, en préconisant des espèces répondant aux objectifs (taille, facilité d'entretien, variété des feuillages pour animer les saisons, etc.) mais aussi des principes d'aménagement de la cour à visées pédagogiques (création d'un potager ou d'une haie fruitière, nichoirs, hôtels à insectes, etc.). Et enfin sur la transformation de la cour en terrain de jeux (activités variées dans un même espace, cohabitation entre activités non genrées, calmes et animées, etc.).

Enfin, il faut penser la structuration de la cour en fonction des usages de l'espace(s) des enfants. Les témoignages de ces derniers sont alors essentiels car ils sont les mieux placés pour orienter l'aménagement de la cour selon leurs besoins.

**Calendrier prévisionnel établi en amont par la municipalité :**  
**2023-24 : débitumisation de la cour d'école élémentaire,**  
**2024-25 : débitumisation de la cour d'école maternelle.**

De quoi mener à bien le projet et le mettre en œuvre avec l'appui des différents acteurs mobilisables.

